



FONDS NATIONAL AGRICOLE DE MUTUALISATION
DU RISQUE SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

DEMANDE D'INDEMNISATION DES PERTES DUES A L'INFLUENZA AVIAIRE

Ce dossier constitue une demande d'indemnisation dans le cadre d'un programme FMSE. Il doit être envoyé complété et accompagné de toutes ses pièces justificatives.

Cotisations :

Concernant les cotisations FMSE, vous devez vous assurer, dans vos relevés de cotisation MSA, que vous êtes à jour de vos cotisations FMSE et FMSE section spécialisée avicole. Dans le cas contraire, contactez au plus vite le FMSE.

Autres remarques importantes pour le dossier :

DOSSIER A REMETTRE A :

FMSE
6, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris

AVANT LE : 30 novembre 2017



AUTRES AIDES

Avez-vous sollicité ou obtenu une aide de France Agrimer pour les pertes de revenus induites par les mesures d'immobilisation, de dépeuplement et de vide sanitaire mise en place pour lutter contre l'Influenza aviaire H5N1 ?

OUI

NON

Si oui, merci d'en indiquer le montant et joindre les justificatifs correspondants

- MONTANT OBTENU : _____ €

Avez-vous sollicité ou obtenu une autre aide ou indemnité pour les pertes subies par l'influenza aviaire H5N1 ?

OUI

NON

Si oui, merci d'en indiquer le montant et le nom de l'organisme qui vous l'a versée et joindre les justificatifs correspondants

- MONTANT OBTENU : _____ €
- ORGANISME : _____

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

RIB de l'exploitation

La déclaration ci-jointe



DECLARATION DU DEMANDEUR

- **Je demande** à bénéficier d'une indemnisation par le FMSE pour les pertes subies du fait de l'Influenza aviaire;
- **J'atteste sur l'honneur** l'exactitude des informations portées sur le présent formulaire et sur les pièces justificatives ;
- **J'atteste sur l'honneur** que je n'ai pas obtenu pour les mêmes préjudices une autre indemnité que celle indiquée sur le présent formulaire, ni une indemnisation de ma compagnie d'assurance. Dans le cas contraire je fournis au FMSE les documents attestant la nature et le montant de l'indemnité ou de l'aide ;
- **J'atteste** être affilié au FMSE et à sa section spécialisée avicole ;
- **J'atteste** être agriculteur actif ;
- **J'atteste** avoir connaissance du fait que pour être indemnisé je dois avoir strictement respecté la réglementation sanitaire ;
- **Je m'engage** à fournir tout document ou justificatif demandé par le FMSE ou par l'Administration, à soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles exercés par l'administration ou par le FMSE, à permettre l'accès à mon exploitation aux autorités compétentes pour les contrôles, et à faciliter ces contrôles ;
- **J'autorise** mon organisme de producteurs et mes éventuels partenaires commerciaux et comptables à communiquer au FMSE tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle éventuel de mon dossier ;
- **Je cède** au FMSE mon droit éventuel à réparation ;
- **Je suis informé(e)** qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure les poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;

Fait à _____ le _____

NOM Prénom :

Signature et tampon



QUESTIONNAIRE DE DECLARATION DES PERTES

Nom de l'élevage : _____

Commune sur laquelle est situé l'élevage : _____

Précisez la ou les production(s) sur laquelle porte la demande d'indemnisation :

- Elevage de palmipèdes
- Elevage de volailles autres que palmipèdes
Préciser le ou les espèces : _____
- Elevage de gibiers ou autres espèces que canards ou gallinacés
Préciser le ou les espèces : _____
- Elevage cheptel reproducteur ou accoureur

Précisez les pertes concernées par la demande d'indemnisation :

- Pertes liées à un vide sanitaire ou à un arrêt de production
- Pertes liées à l'immobilisation des animaux dans l'exploitation
- Pertes liées à une destruction de production

Avez-vous déposé un dossier de demande d'aide auprès de France AgriMer (si la réponse est OUI, merci de répondre aux deux questions suivantes) ?

OUI

NON

Si vous avez obtenu une aide de France AgriMer, merci de préciser pour quelles pertes vous l'avez obtenue :

Si vous n'avez pas obtenu d'aide de la part de France AgriMer, merci d'en préciser les raisons :



Expliquez la nature de vos pertes, et si possible précisez le montant estimé du préjudice :

Ce questionnaire ne constitue pas un justificatif des pertes. Le dossier de demande d'indemnisation sera étudié par le FMSE qui, si la demande est éligible au programme d'aide du FMSE, demandera des informations complémentaires pour estimer les pertes et calculer le montant de l'indemnité.